



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DDR/019

Genève, le 16 février 2024

- Aux États Membres de l'UIT;
- À la Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018));
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D;
- Aux établissements universitaires;
- Aux Membres du Bureau du GCDT;
- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D;
- Aux organisations régionales de télécommunication

Objet: Invitation à la 31ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra à Genève du 20 au 23 mai 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la 31ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra en présentiel à Genève, au siège de l'UIT, du 20 au 23 mai 2024.

Cette réunion donnera aux Membres l'occasion d'évaluer la concordance de la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali avec le Plan stratégique de l'Union, en s'appuyant sur les documents et les rapports préparés par le Secrétariat, lesquels présenteront les progrès réalisés lors des Forums annuels régionaux qui se seront tenus depuis la précédente réunion et donneront un aperçu des nouvelles initiatives lancées.

Les participants à la réunion de 2024 du GCDT examineront également les travaux préparatoires en vue de la CMDT-25 et détermineront les travaux à mener. À la suite de la création de deux groupes de travail du GCDT, respectivement consacrés à la Rationalisation des résolutions de la CMDT (GCDT-GT-SR) et à l'avenir des Questions à l'étude (GCDT-GT-SGQ) durant la 30ème réunion du GCDT, organisée du 19 au 23 juin 2023 à Genève, les présidents de ces groupes présenteront l'avancement de leurs travaux respectifs, dans la mesure où les groupes doivent tenir leur réunion avant celle du GCDT. Les Membres recevront prochainement des informations concernant ces réunions.

La réunion de 2024 du GCDT comportera une session spéciale visant à mettre en avant les nouveaux membres de l'UIT-D et à saluer les donateurs et les partenaires qui contribuent à l'initiative "le BDT en action" au moyen de projet ambitieux axés sur l'humain.

Le projet d'ordre du jour figure dans l'**Annexe 1**, et le programme préliminaire de gestion du temps figure dans l'**Annexe 2**. Vous trouverez des renseignements détaillés sur la soumission des contributions des membres et sur l'inscription ainsi que des renseignements pratiques relatifs à la réunion dans l'**Annexe 3**.

Je compte sur votre participation et votre contribution à cette réunion du GCDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(Original signé)

Cosmas Luckyson Zavazava
Directeur

- Annexes:** Annexe 1 – Projet d'ordre du jour de la réunion de 2024 du GCDT
Annexe 2 – Programme préliminaire de gestion du temps de la réunion du GCDT
Annexe 3 – Note d'information à l'intention des participants
Annexe 4 – Formulaire de demande de bourse

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la réunion de 2024 du GCDT

- 1 Allocution de la Secrétaire générale
- 2 Allocutions d'autres fonctionnaires élus
- 3 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications
- 4 Remarques liminaires de la Présidente du GCDT
- 5 Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps
- 6 Rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de l'UIT-D
 - 6.1 Mise en œuvre du Plan d'action de Kigali
 - 6.2 Élaboration du Plan opérationnel pour 2024
 - 6.3 Activités des commissions d'études
 - 6.4 Projets et initiatives spéciales de l'UIT-D
 - 6.5 Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé
 - 6.6 Rapport de la Présidente du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)
- 7 Travaux préparatoires en vue de la CMDT-25
- 8 Sommet mondial de la jeunesse
- 9 Collaboration avec les autres Secteurs
- 10 Résultats de l'AR-23 et de la CMR-23 intéressant les travaux de l'UIT-D
- 11 Travaux préparatoires en vue de l'AMNT-24
- 12 Contribution aux travaux du Groupe d'experts sur le Règlement des télécommunications internationales (EG-RTI)
- 13 Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D
- 14 Divers

ANNEXE 2

Programme préliminaire de gestion du temps de la réunion de 2024 du GCDT

Lundi 20 mai	Mardi 21 mai	Mercredi 22 mai	Jeudi 23 mai	
9 h 30-10 h 30 Réunion du Bureau du GCDT (membres du Bureau uniquement)	9 h 30-12 h 30 Séance plénière du GCDT	9 h 30-12 h 30 Séance plénière du GCDT	9 h 30-12 h 30 Séance plénière du GCDT	
11 h 00-12 h 00 Séance d'ouverture et première séance plénière du GCDT				
14 h 30-17 h 30 Séance plénière du GCDT	14 h 30-17 h 30 Séance plénière du GCDT	14 h 30-17 h 30 Séance plénière du GCDT	14 h 30-17 h 30 Séance plénière du GCDT et clôture	

ANNEXE 3

Note d'information à l'intention des participants**Inscription en ligne**

Les inscriptions à la réunion de 2024 du GCDT se font **exclusivement en ligne et sont déjà ouvertes**.

Chaque délégué souhaitant assister à la réunion devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible [ici](#), en **précisant s'il souhaite participer à distance à la réunion**.

Les délégués peuvent s'inscrire à la réunion au moyen des identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) de leur compte utilisateur UIT. S'ils ne possèdent pas de compte utilisateur UIT, ils peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées [ici](#). Un compte utilisateur avec accès TIES permet aux délégués d'accéder aux ressources informatiques de l'UIT, notamment aux contributions et aux autres documents de travail.

Note: les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur lors de leur inscription à des manifestations précédentes à l'aide de ce même système peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à la réunion de 2024 du GCDT doivent être **validées par les coordonnateurs désignés** par les administrations et entités habilitées à participer. La liste des coordonnateurs désignés est disponible [ici](#). En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur désigné ou de changement de coordonnateur désigné, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (par courrier électronique à bdtmeetingsregistration@itu.int) les nouvelles coordonnées du coordonnateur désigné (nom, prénom et adresse électronique).

Les membres sont encouragés à tenir compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes au moment de décider de la composition de la délégation qui les représentera à la réunion de 2024 du GCDT. En outre, plusieurs personnes par organisation ou pays peuvent participer.

Retrait des badges

Le retrait des badges débutera le **lundi 20 mai 2024** à 8 heures dans le hall d'entrée du [bâtiment Montbrillant](#) (2 rue de Varembe, 1202 Genève).

Les délégués inscrits devront uniquement apporter une pièce d'identité officielle avec photo, ainsi que leur confirmation d'inscription reçue par courriel.

Les délégués qui ne se sont pas inscrits en ligne devront présenter une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné de leur administration/entité, en complément de leur pièce d'identité officielle avec photo, pour pouvoir s'inscrire sur place.

Assistance aux délégués représentant des Membres de l'UIT pour l'obtention d'un visa

Au besoin, **le délégué peut demander une assistance pour obtenir un visa lors du processus d'inscription en ligne**.

Veuillez noter que la Suisse applique une procédure stricte pour l'obtention des visas. Les participants sont priés de lire attentivement la procédure à suivre décrite sur le [site web du GCDT](#). Veuillez noter qu'il faut au minimum trois semaines pour traiter une demande de visa Schengen.

La date limite pour soumettre une demande d'assistance pour l'obtention d'un visa est fixée au **30 avril 2024**.

Les coordonnateurs désignés et leurs délégués ayant déposé une demande recevront un message de confirmation concernant l'assistance pour l'obtention d'un visa, afin de s'occuper des éventuelles formalités nécessaires.

Bourses

Pour encourager la participation des [pays en développement](#), et sous réserve que des fonds soient disponibles, une bourse complète, ou deux bourses partielles, pourront être accordées à chaque État Membre remplissant les conditions requises. Les bourses complètes couvrent le prix du billet d'avion (billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation), et comprennent une indemnité journalière de subsistance appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais). Il incombe aux États Membres de financer les autres coûts de participation.

Les États Membres sont encouragés à sélectionner leurs candidats en veillant à inclure des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers, et en tenant compte de l'équilibre entre les hommes et les femmes.

Le formulaire de demande de bourse dûment validé et, le cas échéant, ses annexes doivent parvenir au Service des bourses par courrier électronique, à l'adresse fellowships@itu.int, ou par télécopie, au numéro +41 22 730 57 78, **avant le 8 avril 2024**. Il est obligatoire de s'inscrire avant de soumettre une demande de bourse.

Interprétation et sous-titrage

Un service d'interprétation dans les six langues officielles de l'UIT, et un service de sous-titrage en anglais seront assurés pour la réunion de 2024 du GCDT.

Les participants qui souhaitent accéder directement au texte sous-titré pourront le faire via le lien qui sera mis à disposition sur le site web de la réunion de 2024 du GCDT.

Accès à la salle de réunion virtuelle

Les informations pour accéder à la salle de réunion virtuelle seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courrier électronique distinct.

Seuls les participants dûment inscrits à la réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle.

Contributions à la réunion de 2024 du GCDT

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, les contributions des membres ne devraient pas dépasser cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible sur le site web de la réunion de 2024 du GCDT.

Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 4.1.3.2 de la Résolution 1 de la CMDT, lorsqu'elles doivent être traduites, les contributions à une réunion du GCDT doivent être soumises au plus tard 45 jours calendaires avant le début de la réunion en question, c'est-à-dire avant le **5 avril 2024 (23 h 59, heure de Genève)**.

Les contributions reçues moins de 45 jours calendaires, mais au moins 12 jours calendaires avant le début de la réunion (c'est-à-dire le 8 mai 2024 au plus tard) seront publiées mais ne seront pas traduites.

Les contributions reçues moins de 12 jours calendaires avant la réunion ne seront pas inscrites à l'ordre du jour.

Documentation

Tous les documents seront publiés sur le site web de la réunion de 2024 du GCDT.

Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la réunion du GCDT à partir du site web. Pour savoir comment demander des droits d'accès TIES, rendez-vous [ici](#).

Récapitulatif des échéances

Dates de la réunion de 2024 du GCDT	Date limite de soumission des contributions avec traduction garantie (-45 jours)	Dernier délai de soumission des contributions ne nécessitant pas de traduction (-12 jours)	Date limite de soumission des demandes de bourse	Date limite de soumission des demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa
20-23 mai 2024	5 avril 2024	8 mai 2024	8 avril 2024	30 avril 2024

ANNEXE 4

Formulaire de demande de bourse



DEMANDE DE BOURSE

Les candidatures féminines sont encouragées

**31ème réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications
Genève, Suisse – 20-23 mai 2024**

Date limite: **8 avril 2024** (23 h 59, heure de Genève (Suisse))
Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération

Pays	
Nom de l'Administration	

Informations personnelles	
Sexe	<input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme
Nom	<i>(figurant sur le passeport)</i>
Prénom	<i>(figurant sur le passeport)</i>
Autre prénom	<i>(le cas échéant, figurant sur le passeport)</i>
Date de naissance	JJ/MM/AAAA
Lieu de naissance	JJ/MM/AAAA
Informations supplémentaires	
Besoins en matière d'accessibilité/particuliers <i>(veuillez préciser)</i>	
Coordonnées	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Informations figurant sur le passeport	
Nationalité	
Numéro de passeport	

Date de délivrance	JJ/MM/AAAA
Lieu de délivrance	
Date d'expiration	JJ/MM/AAAA

Formation
Titre/diplôme/domaine d'études
Expérience professionnelle
Intitulé exact du poste
Nombre d'années de service
Brève description de vos fonctions actuelles <i>(ajouter des pages si besoin)</i>
Votre expérience dans le domaine d'activité/de la manifestation <i>(ajouter des pages si besoin)</i>
Application pratique des connaissances acquises à votre retour <i>(ajouter des pages si besoin)</i>
Avez-vous déjà bénéficié d'une ou de plusieurs bourse(s) pendant l'année <u>en cours</u> ? Dans l'affirmative, veuillez énumérer ci-dessous les activités concernées*

Annexe(s) <i>(choisir la ou les option(s) correspondante(s) et indiquer le nombre de pages jointes en annexe)</i>
Tout document ou toute information se rapportant directement à la demande, le cas échéant
CV, le cas échéant

Conditions

Critères de sélection

- Les critères de sélection sont énoncés dans la lettre d'invitation.
- Les bourses seront accordées en vue d'assurer une répartition géographique équitable, l'équilibre hommes-femmes et l'inclusion des participants handicapés ainsi que des participants ayant des besoins particuliers, compte tenu des contraintes budgétaires.
- * Afin d'assurer une bonne gestion de l'utilisation des bourses, toute personne ne pourra se voir attribuer plus d'une bourse complète, ou deux bourses partielles pendant un exercice annuel.

Frais couverts par la bourse

- Une bourse complète comprend un billet d'avion et une indemnité journalière de subsistance appropriée.
- Pour les bourses partielles, veuillez indiquer votre préférence:
 - un billet aller-retour en classe économique selon le trajet le plus direct/économique depuis le pays d'origine jusqu'au lieu de la manifestation;
 - une indemnité journalière de subsistance appropriée (destinée à couvrir les frais d'hébergement, les repas et les autres frais).
- Toutes les dépenses qui ne sont pas couvertes par la bourse accordée devront être prises en charge par l'administration du participant.

Je certifie que les déclarations faites pour moi dans le présent formulaire sont vraies et complètes. Si une bourse m'est accordée, je m'engage à:

- Assister à l'intégralité de la réunion.
- Tenir l'UIT informée de tout changement dans mes disponibilités qui pourrait modifier les conditions d'application de la bourse qu'elle m'a accordée.

En signant le présent formulaire, le candidat et l'agent ordonnateur certifient qu'ils ont lu les conditions et qu'ils les acceptent dans leur intégralité.

Date

Signature du (de la) candidat(e)

Pour être considérée comme valable, la demande de bourse doit être soumise et dûment signée par un coordonnateur désigné au niveau national par une Administration d'un État Membre.

Date

Nom du coordonnateur désigné au niveau national

Fonction

Signature

Cachet de l'Administration

Le formulaire doit être dûment rempli et validé par l'autorité compétente et doit être renvoyé, accompagné des annexes éventuelles, dans le délai imparti, à l'adresse suivante:

fellowships@itu.int ou par télécopie: +41 22 730 57 78

Toute demande qui ne répond pas aux conditions ci-dessus ne sera pas prise en considération.